



Flight Union Cockpit
LE SYNDICAT PILOTE INDEPENDANT

Fin des NAO

(Négociation annuelle obligatoire)



Contrainte par le calendrier, la date de signature de l'accord est venue heurter celle du début des NAO !!!

La direction a soutenu, avec une certaine audace, que le nouvel accord nous avait déjà permis de bénéficier d'une augmentation... oubliant au passage que celle-ci avait en réalité été concédée en échange de nombreuses modifications de notre accord.

Dans ces conditions, obtenir une revalorisation substantielle lors des NAO relevait presque du miracle.

Après 2 mois de discussions, nous avons quand même obtenu pour le quotidien 600€ de prime et pour nos vieux jours 2,25% sur le Pero. Cerise sur le gâteau, un forfait Europe qui nous permettra d'être joignable 7j/7 par la régul a été rajouté en bonus ...

Le FUC aurait préféré une répartition moins centrée sur notre retraite, mais les lois de la finance en ont décidé autrement ... Taxes, impôts, charges, et autres joyeusetés obligent (le PERO étant moins taxé qu'une augmentation salariale).

